

adaptation ou l'utilisation de leurs ressources à des fins mieux adaptées à la concurrence internationale.

Du côté des barrières non tarifaires, plusieurs questions à l'étude sont d'une grande importance pour l'AMC et ont fait, ou font actuellement, l'objet de consultations entre le Gouvernement et l'industrie. Les questions non tarifaires touchent nombre d'aspects comme les politiques d'achat des gouvernements, les normes sur les produits, les subsides et les droits compensateurs, la valeur en douane et d'autres exigences douanières, les licences d'importation et les contingents. Nous ne pouvons pas attendre de ces négociations commerciales, qui sont les premières depuis l'établissement des règlements commerciaux d'après-guerre, des réponses à un grand nombre de questions complexes et des solutions à tous les problèmes que nos manufacturiers et exportateurs ont connus à ce titre. Mais de toute évidence, il faut s'y attaquer et commencer quelque part. J'ai remarqué que votre association, et bien d'autres, ont souligné l'importance qu'il faut accorder aux barrières non tarifaires dans le cadre de ces négociations. En effet, on a pu remarquer dans les documents soumis jusqu'ici au Comité canadien sur le commerce et les tarifs douaniers (CCCT) que des concessions d'ordre uniquement tarifaire faites par les pays étrangers ne suffiront pas à accroître nos exportations ou à compenser les concessions tarifaires offertes par le Canada. Compte tenu de l'importance des intérêts canadiens dans ces secteurs, j'espère obtenir un appui ferme et constant pour l'assujettissement à un contrôle plus efficace des barrières non tarifaires. Mais il serait illogique de dire, d'une part, que les barrières non tarifaires des autres pays bloquent nos exportations et de prétendre, d'autre part, qu'il ne vaut pas la peine de rechercher une solution à ce problème simplement parce qu'on le croit insoluble ou parce qu'on pense que les gouvernements étrangers trouveront toujours un moyen de contourner les nouveaux règlements. Cela équivaldrait à un renoncement et ne tiendrait aucunement compte jusqu'à quel point les gouvernements ont auparavant été prêts à soumettre leurs pratiques commerciales à une discipline et à un contrôle internationaux, et ce, à une époque où l'interdépendance des pays commerçants était beaucoup moins reconnue qu'aujourd'hui.

En fait, il est bon de se rappeler que les pays étrangers ne sont pas les seuls à imposer des barrières non tarifaires efficaces. Bien que je nous considère plutôt comme des victimes, nos partenaires commerciaux ont néanmoins mentionné plusieurs de nos règlements et pratiques qu'ils considèrent comme des obstacles importants au commerce.

Le contexte des négociations commerciales multilatérales

Les négociations en cours portent sur un grand nombre de questions complexes, dont beaucoup peuvent avoir une très grande portée. Mais